



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de 1^{re} année
de l'École de maturité ayant choisi
l'anglais comme 3^e langue

par l'intermédiaire de

Mesdames et Messieurs les Directrices
et Directeurs des gymnases vaudois

Réf. : OEG/PFO/sso

Lausanne, le 1^{er} octobre 2020

Maturité avec mention bilingue français-anglais – Information aux candidat·e·s

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez certainement, les élèves des classes de maturité gymnasiale du Canton de Vaud ont l'opportunité d'effectuer, dans le cadre de leur cursus de trois ans, une maturité avec mention bilingue français-allemand, français-italien ou français-anglais.

La situation sanitaire actuelle mettant en question la pertinence d'une réunion d'un nombre important de personnes, les traditionnelles séances d'information concernant la maturité bilingue français-anglais seront remplacées par des séquences audiovisuelles qui seront mises à disposition en ligne, d'ici à mi-octobre.

D'autres informations relatives à ce cursus sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet de l'État de Vaud, sous le lien suivant :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/ecole-de-maturite/certificat-de-maturite-avec-mention-bilingue-francais-anglais/>

Nous vous rappelons par ailleurs que la maturité avec mention bilingue français-anglais n'est possible qu'en immersion longue, lors d'un séjour d'une année scolaire en Grande-Bretagne, dans un de nos établissements partenaires.

Au retour, la 3^e année s'effectuera au Gymnase de Renens. Les notes de chimie (discipline fondamentale), de physique (discipline fondamentale) et de l'option artistique de 1^{re} année, obtenues dans le gymnase actuel de l'élève, seront reprises dans le bulletin de 3^e année.

Un formulaire d'inscription sera mis à disposition, sous le lien mentionné ci-dessus, dès la rentrée des vacances d'automne. Les élèves pourront s'identifier avec leur nom d'utilisateur et leur mot de passe habituels. En cas d'oubli, ils/elles peuvent prendre contact avec le/la responsable informatique de leur gymnase actuel.

Le délai d'inscription est fixé au vendredi 11 décembre 2020. La confirmation de l'admissibilité définitive dans le cursus bilingue français-anglais ne se fera cependant qu'une fois les résultats du premier semestre obtenus.

Espérant que ces renseignements vous seront utiles, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Suzanne Peters



Directrice générale adjointe

Copie

- M. Lionel Éperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire
- Mmes et MM. les Directrices et Directeurs des gymnases vaudois
- M. Aidan MacDonald, répondant de la maturité bilingue français-anglais, Gymnase de Renens